

CERTIFICAT

DE PERFECTIONNEMENT EN TRANSMISSION D'UNE LANGUE AUTOCHTONE

CE PROGRAMME EST OUVERT AUX ADMISSIONS PAR COHORTE SEULEMENT
ET S'ADRESSE UNIQUEMENT AUX ÉTUDIANTS DES PREMIÈRES NATIONS.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse aux enseignants et enseignantes autochtones, aux spécialistes et à toute personne adulte qui maîtrise une langue autochtone et est intéressée à la perfectionner, à la conserver et à la diffuser.

NOTE : Pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « ARTS ».

CONDITIONS D'ADMISSION

BASE ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) - **Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.**

OU BASE PRÉPARATION SUFFISANTE

Avoir complété un diplôme d'études secondaires (DES).
Démontrer une préparation et des aptitudes suffisantes pour entreprendre des études universitaires ⁽¹⁾.

OU BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir complété un minimum de quinze (15) crédits de niveau universitaire avec une moyenne cumulative d'au moins 2,3/4,3.

⁽¹⁾Lorsque requis, l'étudiant pourra se voir imposer le cours 4PLU108
Méthodologie du travail intellectuel.

RÈGLES ADMINISTRATIVES

L'admission des étudiants se fait au trimestre **Hiver 2019**. Le programme d'études est ouvert aux admissions par cohorte et offert à temps partiel seulement.

STRUCTURE DU PROGRAMME

> Ce programme comprend 10 cours obligatoires (30 crédits).

LES COURS
SERONT ANIMÉS LES FINS
DE SEMAINE

RENSEIGNEMENT, FORMULAIRE
ET PLAN DE FORMATION

À compter de : Hiver 2019

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 NOVEMBRE 2018

INSCRIPTION – RENSEIGNEMENTS

Centre des Premières Nation Nikanite

M^{me} Hélène Leclerc

Tél. : 418 545-5011 poste 5086

Courriel : S_nikanite@uqac.ca